

**COMMUNE DE VOUHENANS**

27 Rue Desault

Tél. 03 84 62 90 44

Mail : secretariatvouhenans@orange.fr

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 MARS 2024**

*L'an deux mil vingt quatre, le 13 mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CLAUDEL, Maire.*

*Effectif légal du Conseil Municipal : 11*

*Membres du Conseil Municipal en exercice : 10*

*Membres ayant pris part au vote : 9*

***Présents : Christian CLAUDEL, Martine MEUNIER, Bernadette NICOLAS, Sophie FRANCOIS, François GONNOT, Nicole JEANDEY, Christophe SANDOZ, Sylvie SIMON***

***Absents excusés : Laurent CUENOT (a donné procuration à Martine MEUNIER), Rachid YOUSOUFI***

*Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. S. FRANCOIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

*M. le Maire a déclaré :*

<b>NOM</b>	<b>PRÉSEN T</b>	<b>ABSENT EXCUSÉ</b>	<b>ABSENT NON EXCUSE</b>	<b>A DONNÉ PROCURATION À</b>
M. CLAUDEL Christian	X			
M. CUENOT Laurent		X		A donné procuration à M. Meunier
Mme FRANCOIS Sophie	X			
M. GONNOT François	X			
Mme JEANDEY Nicole	X			
Mme MEUNIER Martine	X			
Mme NICOLAS Bernadette	X			
M. SANDOZ Christophe	X			
Mme SIMON Sylvie	X			
M. YOUSOUFI Rachid		X		

M. le Maire a déclaré la séance ouverte à 19h00.

## **Approbation des conseils précédents :**

\* Vote du compte-rendu des 17 janvier et 24 février 2024 :

**Votés à l'unanimité**

## **Délibérations**

### **20/2024 Vote du Compte de Gestion Commune 2023**

Le Maire fait lecture du compte de gestion 2023,

Dépenses Fonctionnement	379 132,62 €
Recettes Fonctionnement	600 229,67 €
Plus report excédent fonctionnement 2022	340 866,56 €
<b>Solde</b>	<b>561 963,61 €</b>

Dépenses Investissement	77 956,23 €
Recettes Investissement	287 144,79 €
Plus report déficit investissement 2022	141 048,10 €
<b>Solde</b>	<b>68 140,46 €</b>

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les sommes ci-après :**

Dépenses Fonctionnement	379 132,62 €
Recettes Fonctionnement	600 229,67 €
Plus report excédent fonctionnement 2022	340 866,56 €
<b>Solde</b>	<b>561 963,61 €</b>

Dépenses Investissement	77 956,23 €
Recettes Investissement	287 144,79 €
Plus report déficit investissement 2022	141 048,10 €
<b>Solde</b>	<b>68 140,46 €</b>

**Considérant qu'il n'existe aucun écart avec les comptes administratifs qui seront présentés ce jour au conseil municipal et que tous les résultats globaux sont identiques**

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte et vote le compte de gestion 2023 du receveur.**
- **Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

### **21/2024 Compte administratif 2023 de la commune**

Monsieur le Maire de Vouhenans s'est retiré lors du vote.

Madame Martine MEUNIER, 1ère Adjointe du Conseil Municipal expose et fait lecture du Compte administratif 2023 soit :

Dépenses Fonctionnement	379 132,62 €
Recettes Fonctionnement	600 229,67 €
Plus report excédent fonctionnement 2022	340 866,56 €
<b>Solde</b>	<b>561 963,61 €</b>

Dépenses Investissement	77 956,23 €
Recettes Investissement	287 144,79 €
Plus report déficit investissement 2022	141 048,10 €
<b>Solde</b>	<b>68 140,46 €</b>

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les sommes ci-après :**

Dépenses Fonctionnement	379 132,62 €
Recettes Fonctionnement	600 229,67 €
Plus report excédent fonctionnement 2022	340 866,56 €
<b>Solde</b>	<b>561 963,61 €</b>

Dépenses Investissement	77 956,23 €
Recettes Investissement	287 144,79 €
Plus report déficit investissement 2022	141 048,10 €
<b>Solde</b>	<b>68 140,46 €</b>

**22/2024 Vote de l'affectation des résultats CA 2023**

Monsieur le Maire rappelle les sommes du Compte Administratif ainsi que les reports en investissement.

Dit qu'au vu de l'excédent de fonctionnement il faut affecter les sommes suivantes :

- 561 963,61 € report en R002 Recettes fonctionnement
- 68 140,46 € report en R001 Recette investissement

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Accepte et vote l'affectation :**

- 561 963,61 € report en R002 Recettes fonctionnement
- **68 140,46 € report en R001 Recette investissement**

**23/2024 Vote des taux des 3 taxes 2024**

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer les taux pour l'année 2024 comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>2024</b>
Foncières (bâti)	35,49 %
Foncières (non bâti)	43,80 %
Taxe habitation	5,90 %

**24/2023 Vote du Budget Primitif Commune 2024**

Monsieur le Maire fait lecture du budget primitif commune 2024 et énonce les sommes ci-après :

Dépenses Fonctionnement	715 923,61 €
Recettes Fonctionnement	715 923,61 €

Dépenses Investissement	609 804,00 €
Recettes Investissement	634 404,07 €

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**Vote et accepte les sommes ci-après :**

Dépenses Fonctionnement 715 923,61 €  
Recettes Fonctionnement 715 923,61 €

Dépenses Investissement 609 804,00 €  
Recettes Investissement 634 404,07 €

**Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

**25/2024 Vote du Compte de Gestion 2023 – Lotissement du Pré Rond**

Le Maire fait lecture du compte de gestion 2023,

Dépenses Fonctionnement 0 €  
Recettes Fonctionnement 0 €  
Report dépenses fonctionnement 1 997,62 €

Dépenses Investissement 0 €  
Recettes Investissement 0 €  
Report recettes investissement 4 554,37 €

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les sommes ci-après :**

Dépenses Fonctionnement 0 €  
Recettes Fonctionnement 0 €  
Report dépenses fonctionnement 1 997,62 €

Dépenses Investissement 0 €  
Recettes Investissement 0 €  
**Report recettes investissement 4 554,37 €**

**Considérant qu'il n'existe aucun écart avec les comptes administratifs qui seront présentés ce jour au conseil municipal et que tous les résultats globaux sont identiques**

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte et vote le compte de gestion 2023 du receveur.**
- **Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

**26/2024 Compte administratif 2023 – Budget lotissement du Pré Rond**

Monsieur le Maire de Vouhenans s'est retiré lors du vote.

Madame Martine MEUNIER, 1ère Adjointe du Conseil Municipal expose et fait lecture du Compte administratif 2023 soit :

Dépenses Fonctionnement 0 €  
Recettes Fonctionnement 0 €  
Report dépenses fonctionnement 1 997,62 €

Dépenses Investissement 0 €  
Recettes Investissement 0 €  
Report recettes investissement 4 554,37 €

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les sommes ci-après :**

**Dépenses Fonctionnement 0 €**  
**Recettes Fonctionnement 0 €**  
**Report dépenses fonctionnement 1 997,62 €**

**Dépenses Investissement 0 €**  
**Recettes Investissement 0 €**  
**Report recettes investissement 4 554,37 €**

### 27/2024 Vote de l'affectation des résultats CA 2023 – Lotissement Pré Rond

Monsieur le Maire rappelle les sommes du Compte Administratif.

Dit qu'il faut affecter les sommes suivantes :

4 554,37 € report en R001 Recettes Investissement  
1 997,62 € report en D002 Dépenses Fonctionnement

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Accepte et vote l'affectation :**

**4 554,37 € report en R001 Recettes Investissement  
1 997,62 € report en D002 Dépenses Fonctionnement**

### 28/2024 Vote du Budget Primitif 2024 – Lotissement Pré Rond

Monsieur le Maire fait lecture du budget primitif et énonce les sommes ci-après :

Dépenses Fonctionnement                    2 000€  
Recettes Fonctionnement                    2 000€

Dépenses Investissement                    0 €  
Recettes Investissement                    54 556,75 €

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**Vote et accepte les sommes ci-après :**

**Dépenses Fonctionnement                    2 000 €  
Recettes Fonctionnement                    2 000 €**

**Dépenses Investissement                    0 €  
Recettes Investissement                    54 556,75 €**

**Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

### 29/2024 Présentation du CPI de Les Aynans – rattachement par convention à la zone d'intervention du CPI de Les Aynans

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de la commune de Les Aynans que la commune de Vouhenans puisse être rattachée par convention à la zone d'intervention du CPI de Les Aynans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce rattachement .

Divers :

\* Recensement : 189 habitations  
2 refus et 1 absent  
378 habitants

\* Chaufferie bois : livraison de la chaufferie le 20 mars

\* Marché des producteurs : 4 avril

\* Nettoyage du village : 06 avril à 14h00 avec l'EB

\* Trail du Sapeur : 28 avril de 10h00 à 12h00

\* Elections européennes : 09 juin

\* Tour de France féminin : 16 août

\* Maison Niederhauser : le droit de préemption de la commune a été accepté par l'avocat de Money Bank. Le prix de rachat est de 62 000 € auquel il faut rajouter les frais d'avocat 2 214,60 € et les frais préalables à la vente 5 584,01 €. Soit un total de 69 798,61 €.